



**63^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL DE PETANQUE
ET JEU PROVENCAL**



**LE 09 Décembre 2017 à CARMAUX
(Salle François Mitterrand)**

Déroulement du congrès 2017

Appel des sociétés. Vérification des pouvoirs.

- ✓ Présentation des excusés.
- ✓ Présentation des personnalités à la tribune.
- ✓ Minute de silence.
- ✓ Approbation du PV du congrès de Mazamet.
- ✓ Présentation et modifications du règlement intérieur (Ils sont consultables sur le site du CD 81. Contacter Mr MARTINEZ pour plus d'informations.) Vote.
- ✓ Allocution du Président du CD.
- ✓ Rapport moral par Monsieur Joseph MARTINEZ Secrétaire Général du CD. Vote.
- ✓ Rapport financier par Monsieur Pierre BALESTER Trésorier du CD.
- ✓ Rapport des vérificateurs aux comptes Mr SANTONJA et Mr HARVIEL. Vote
- ✓ **Rapport des Commissions :**
 - Commission Féminine par Mme Brigitte KNEPPER
 - Commission Technique par Mr Eric HENRI
 - Commission des Arbitres par Mr Jean Michel ASTIE
 - Commission de Discipline par Mr Juliano TEPU

Entracte

- ✓ Licences – Mutations – Championnats Départementaux. Mr MARTINEZ
- ✓ Présentation du Budget Prévisionnel 2018 par Monsieur Pierre BALESTER
- ✓ Concours Nationaux Grand Prix – Coupe de France et Coupe du Tarn – Championnats par équipe de Clubs Vétérans – Féminin – Masculin. Mr MARTINEZ
- ✓ Décisions du Comité
- ✓ **Vœux des sociétés, questions diverses**
- ✓ Remise des diplômes du CDC.
- ✓ **Récompenses**

1

OUVERTURE DU 63^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL
DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL CARMAUX 2017

Par Marc FABRE

Président du Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal du Tarn

Mesdames, Messieurs les présidents et Délégués bienvenue à toutes et à tous à CARMAUX.

Se sont excusés :

Mme Carole DELGA Présidente de la Région OCCITANIE.

Mr Christophe RAMOND Président du Conseil Départemental du Tarn

Mr Jean Michel MOUGARD Préfet du Tarn.

Mme Sylvie BIBAL DIOGO Conseillère Départementale du Tarn.

Mr Guy MALATERRE Conseiller Départementale du Tarn.

Mme VERDIER JOUGLAS Députée du Tarn.

Mr SOMEN Président de la communauté des communes Ségala Carmausin.

Mr Jean Philippe MIALHE Président du CDOS.

Mr Alain VALERO Président de la pétanque Région OCCITANIE.

Mme Marie Madeleine CLAMENS présidente de la commission Territoriale Midi Pyrénées.

Mme Dalila LLORCA membre du comité Départemental du Tarn

J'ai le plaisir d'accueillir à la tribune :

Mr Jean Michel FEDON représentant Cohésion Sociale et Protection des Populations.

Mme Martine COURVEILLE Adjointe aux Sports Mairie de Carmaux.

Mr Jean François CHAFFRET Président d'Honneur.

Après vérification des feuilles de présence, le quorum étant atteint avec 89 sociétés présentes, ou représentées, sur 100, **je déclare ouvert le 63^{ème} congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal du Tarn.**

Je voudrais remercier Mr Alain ESPIE Maire de la ville de CARMAUX qui nous reçoit aujourd'hui dans cette magnifique salle François MITTERAND.

Mes pensées vont tout naturellement à ceux qui durant l'année écoulée ont été douloureusement éprouvés et à ceux qui malheureusement nous ont quittés et tout récemment la disparition de Thierry MARGARIT qui fut membre du comité Départemental et responsable du secteur GAILLAC GRAULHET.

Minute de silence

Approbation du congrès de MAZAMET.

Le 62^{ème} congrès de MAZAMET le 10 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Je voudrais tout d'abord m'excuser de vous avoir laissés tomber lors du congrès 2017 à MAZAMET suite à mes problèmes de santé.

Je tiens avant tout à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée en me confiant ce nouveau mandat de quatre ans avec cette nouvelle équipe légèrement remaniée. Je souhaite que nous répondions à vos demandes et que nous développions ensemble notre sport dans le département.

Nous voici déjà arrivés à la fin de la 1^{ère} année du mandat de 4 ans que vous avez confié à notre comité au congrès de MAZAMET en 2016.

Je voudrais remercier tous les membres de ce comité pour leur collaboration et leur investissement au fonctionnement et aux travaux qu'ils ont assumés tout au long de l'année.

En tant que président je remercie particulièrement :

- Notre secrétaire Joseph MARTINEZ pour l'immense travail qu'il réalise chaque année.
- Notre trésorier Pierre BALESTER qui fait un travail remarquable avec le suivi de toute la comptabilité et il y a, là aussi, de nombreuses rubriques à surveiller tout au long de chaque saison.
- Les responsables de secteur car eux aussi ils doivent s'acquitter d'un lourd travail tout au long d'une saison.
- Les responsables des différentes commissions qui doivent gérer et organiser les diverses tâches leur incombant.
- Sans oublier tous les délégués qui participent à la vie de notre comité en s'impliquant dans de nombreuses tâches.
- Je veux également saluer le corps arbitral qui, tout au long de la saison, couvre les différentes manifestations sportives.

Avant d'évoquer l'année 2018, je retracerai tout d'abord les grandes lignes de l'année 2017.

Pour ne pas imputer la nature des compte rendus des différents rapporteurs des commissions qui vont se succéder par la suite, je ne mettrai qu'en évidence les points tant positifs que négatifs, qui caractérisent, à mon sens, cette année.

- **Secrétariat** : Pour des raisons personnelles Mme Cathy RIVIERE a souhaité rompre son contrat avec le comité au 31 Janvier 2018. De ce fait, nous avons lancé une procédure pour le recrutement d'une nouvelle personne au secrétariat avec l'appui de Pôle emploi dans l'optique d'un contrat CDI sur la base de 24 heures par semaine.

A l'heure actuelle nous opérons des entretiens afin de rencontrer les différents candidats et candidates de manière à finaliser notre choix.

- **Calendrier** : Nous avons toujours de grosses difficultés à élaborer notre calendrier annuel. De plus nous sommes tenus de respecter des dates imposées par la Région et la Fédération qui travaille à la mise en place d'un calendrier commun à tous les départements ce qui nous limite dans nos choix. J'espère que tout le monde est conscient de cela et nous essayerons de vous satisfaire.

- **Situation des licences** : Pour cette année 2017 nous restons stables au niveau du nombre de licences. Je m'adresse aux présidents de club pour qu'ils fassent la promotion de notre sport surtout au niveau des jeunes et de plus, chaque année il y a une reconnaissance par le comité départemental des sociétés qui font un effort pour la formation et l'organisation des compétitions de tous nos jeunes.

- **S'agissant des finances** : Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice de 6000 € notre trésorier Pierre BALESTER qui fait toujours un travail remarquable vous retracera en détail la gestion de l'année 2017.

Je vous rappelle la mise en place d'un paiement global et différé des différentes inscriptions à tous les championnats qu'il vous est demandé d'honorer lorsque ceux-ci sont terminés. Cela paraît satisfaire les clubs (moins de chèques et de transactions à effectuer).

Je continue à demander à tous les trésoriers d'envoyer leurs chèques soit au trésorier du CD soit au responsable de secteur soit au secrétariat du Comité pour un traitement efficace. Bien sûr en respectant les délais programmés.

- Au niveau sportif :

Pas de gros résultats cette année autant en championnats de Ligue Midi Pyrénées qu'en championnats de France mais quand même quelques résultats très honorables.

Notre secrétaire Joseph MARTINEZ vous retracera tous les détails lors de son exposé.

LA BOULE D'OR GAILLAC se maintient avec difficulté en Championnat National des Clubs 1ère Division, il faut dire que le niveau est de plus en plus relevé.

Après sa victoire en CRC 1^{ère} division LE PARC ALBI accède en Championnat National des Clubs 3ère Division. Félicitations à eux.

En féminines victoire en CRCF de l'équipe de la Fanny SAINT JUERY qui bat en finale l'équipe de la BOULE D'OR GAILLAC. La Fanny SAINT JUERY accède à la CNC Féminin. (Possibilité également pour la Boule d'or Gaillac)

J'ai oublié de citer tout récemment la très belle performance de l'équipe ALBI au trophée des villes qui s'est inclinée en finale au terme de l'épreuve de tirs. Félicitations à tous les joueurs de St Sulpice et de la Boule d'or Gaillac ainsi qu'au capitaine pour cette belle prestation.

- **Compétitions** : Confirmation de la bonne santé des compétitions inter clubs, coupe de France, coupe du Tarn, Championnat des clubs pour les seniors, les féminines et les vétérans.

Suite à la demande de nombreuses sociétés en CDC Sénior nous reviendrons à une rencontre par journée. Ceci a été possible grâce à un allègement du calendrier. Il ne faut quand même pas perdre de vue qu'au niveau supérieur nous restons obligatoirement à deux rencontres par journée.

La commission de pilotage n'a pas eu à traiter des faits d'anti sportivité sur certaines rencontres, dans l'ensemble ces compétitions restent conviviales. Je demande encore un fois à tous les responsables d'équipes de jouer le jeu et de respecter l'esprit compétitif et sportif de ces rencontres.

Seule encore une remarque au niveau de l'habillement des joueurs pour ce championnat des clubs. Je vous rappelle que le règlement de cette compétition prône une tenue identique pour tous les joueurs d'une même équipe dans toutes les divisions ce qui est le cas dans tous les autres sports collectifs. Il semble qu'il n'y a que dans notre sport où on n'arrive pas à le faire respecter.

La commission Territoriale maintient le concours FEMINA qui a eu un beau succès cette année. Nous aurons une étape au boulodrome de Labruguière le 11 février 2018 et les finales de cette compétition auront lieu au boulodrome d'ALBI le 18 mars 2018 suite au désistement des Hautes Pyrénées.

- **Fédération** : Suite au congrès de la FFPJP les 6 et 7 janvier 2017 à CAEN un certain nombre de modifications sont intervenues au niveau du comité directeur.

Un nouveau président a été élu Mr Michel DEBOIS. Il a dans son équipe plusieurs membres de la commission Territoriale Midi Pyrénées : Mr Michel LE BOT du CD31, Mr Laurent ROUGIER du CD82, Mme Fabienne VIGUIE du CD 12.

- **Championnats de France Carmaux** :

L'idée d'organiser un championnat de France a germé tout d'abord au sein du bureau de l'Association « National du Grand Carmausin ». Fort de l'expérience acquise par ses bénévoles au moment de l'organisation de leur supranational, l'association s'est sentie en mesure de se lancer dans celle d'un championnat de France. En amont, elle avait le soutien de la ville de Carmaux, de son maire et des élus.

Suite à une demande du comité Départemental le 24 Septembre 2016, lors de son comité directeur, les membres de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal attribuaient au Tarn l'organisation des championnats de France doublette féminine et individuel masculin.

Plusieurs réunions de travail réunissant élus de la ville, membres de l'association et du comité se sont succédées, leur fil d'Ariane était le cahier des charges établi par la F.F.P.J.P en la matière et une détermination affichée des parties pour un accueil de qualité des délégations.

Accueillir 256 équipes, c'est-à-dire proposer un espace suffisant pour tracer 128 terrains, n'était qu'une formalité quand on sait que la ville de Carmaux dispose du Parc du Candou et, à proximité, le stade municipal Jean Vareilles. Le 13 Décembre ces choix étaient validés par le représentant de la Fédération Mr J.C Rizzo venu sur place constater la qualité et la cohérence des sites proposés, des structures mises à disposition (la salle F. Mitterand) pour la réception des 256 délégations la veille de la compétition, pour la restauration de ces mêmes délégations le samedi et dimanche midi.

Ces réunions avaient aussi pour objectif de faire un point sur l'avancée des démarches. Le Comité avait en charge :

- la relation avec la F.F.P.J.P et ses Comités,
- l'établissement du budget prévisionnel, en collaboration avec la mairie,
- le montage des dossiers de subvention,
- la création d'une plaquette-programme et son impression,
- la recherche d'un service de gardiennage, d'un service d'urgence de type

Croix Rouge,

- Pour la restauration, l'expérience du traiteur « Maison Roustit » à Alban a prévalu et sa proposition a été retenue.

De son côté la ville de Carmaux mettait à disposition ses services techniques pour contribuer à l'organisation matérielle de la compétition à savoir :

- apporter leur aide en moyens humains et en matériel pour la préparation des 128 terrains, de l'espace « Cadres d'honneur » qui allait accueillir les phases finales (installation de tribunes, balisage de l'espace par des barrières),
 - organiser l'accueil de 100 à 150 campings-cars,
 - matérialiser un village partenaire et un village gourmand,
 - signaler, flécher l'évènement dans la ville,
 - prévoir le stationnement de centaines de véhicules,
 - mettre en place des sanitaires.

Cette liste non exhaustive des interventions montre combien l'apport de la mairie de Carmaux a été précieux et nécessaire. Progressivement tout s'est mis en place pour en arriver au dénouement attendu de ce travail fait en amont. Au tour du sportif d'occuper le devant de la scène :

- d'abord le vendredi, par l'accueil tout au long de la journée, des délégations pour des formalités d'usage, terminé par un vin d'honneur servi vers 19h qui annonçait l'ouverture des championnats de France. Plusieurs discours à tonalité prévenante étaient prononcés par les officiels présents avec remise de médailles.

- puis le samedi et le dimanche par la compétition elle-même qui s'est déroulée sans encombre, même si le beau temps nous a fait quelque peu défaut (pluie le dimanche matin). Pendant 2 jours, les parties se sont jouées devant un nombreux public estimé à 1500 voire 2000 spectateurs. Il faut dire que le plateau annoncé était alléchant : des championnes et champions du monde, face à eux essentiellement des champions départementaux et régionaux, le haut du panier de la pétanque française pour résumer ! Ces 3 jours Carmaux pouvait s'enorgueillir d'être la capitale de la pétanque nationale.

Comme au théâtre, le rideau est tombé après la remise des récompenses réservées aux champions et vices-champions, effectuée sous les applaudissements d'un public encore sous le charme du jeu déployé. Chez les organisateurs de ce magnifique événement, un vent nostalgique soufflait déjà tempéré cependant par le sentiment du travail bien fait. Au départ nous avions comme objectif, celui que les délégations, leurs accompagnateurs conservent un excellent souvenir de notre région : il a été atteint. Beaucoup de messages de félicitations nous ont été exprimés, en particulier de la part de la Fédération.

Le Comité Départemental du Tarn tient à remercier pour leur aide :

- Monsieur le Maire de Carmaux et ses élus plus particulièrement Mesdames Martine Courveille et Danielle Schmitt, ainsi que l'ensemble des services municipaux.
- L'Association du National du Grand Carmausin, son président Christian Albar, Alain Viala, tous les bénévoles,
- Monsieur le Préfet du Tarn,
- Madame la Présidente de la Région Occitanie,
- Monsieur le Président du Département,
- Monsieur le Président de la Communauté des Communes du Carmausin-Ségala.

Un grand merci à tous ceux qui ont cru en ce projet et ont contribué à sa réalisation.

- Boulodrome :

Il y a un an que nous concrétisons la mise à disposition gratuite d'un bâtiment par la commune de Labruguière. Cette structure nous a permis d'organiser sans problème un certain nombre de compétitions départementales sans se soucier de l'instabilité de la météorologie, puisque avec le calendrier hyper chargé de l'année 2017 nous ne pouvions en aucun cas nous permettre de reporter telle ou telle compétition.

7

De plus, plusieurs sociétés du secteur l'ont utilisé pour des rencontres de coupe ou de championnats de clubs.

La commission territoriale M.P nous a également confié l'organisation des finales 2017 du CRC masculin et féminin.

J'en profite pour remercier la Pétanque Sportive Labruguiéroise, son président et tous les bénévoles qui se sont régulièrement investis afin de palier à tous les problèmes d'organisation en accord avec le comité départemental.

Lors de la dernière réunion le comité départemental a décidé de lancer une étude pour l'emménagement de terrains extérieurs ce qui permettra l'organisation de compétitions régionales de plus grande importance (Ligue).

Avant d'en terminer avec ce bilan en tant que Président départemental, je tiens à souligner les très bonnes relations qu'entretient le Comité Départemental avec le Conseil Départemental. Par ailleurs, la convention signée avec le Conseil Départemental a été reconduite avec une légère baisse pour cette année 2017. L'attention que le Conseil Départemental porte à notre sport mérite nos remerciements.

De la même manière, la direction départementale de la cohésion sociale et protection des populations nous apporte une aide financière qui nous est précieuse au travers du CNDS.

Sans oublier le CDOS qui est précieux pour tous les Comités Sportifs.

Enfin pour en terminer je renouvèle également tous mes remerciements à l'ensemble des membres du comité, à notre secrétaire administrative ainsi qu'à vous Mesdames et Messieurs qui travaillez dans vos clubs à l'essor de la pétanque et du jeu Provençal. Remerciements particuliers également aux bénévoles qui permettent aux clubs d'organiser les différentes manifestations et qui travaillent dans l'ombre.

Mesdames et Messieurs je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

RAPPORT MORAL SAISON 2017

Bienvenue à toutes et à tous pour ce 63^e congrès départemental, dans cette salle François MITTERRAND. Merci à la pétanque carmausine pour l'organisation de cette manifestation. Je vous remercie d'être présents à cette assemblée générale mais aussi rassemblement de l'amitié et de la convivialité. Un congrès est toujours un moment important de la vie départementale. C'est le moment des bilans, des constats mais aussi des décisions et des propositions pour l'avenir de la pétanque tarnaise.

Nous allons commencer par l'état des licences.

Pour la saison 2017, ce sont 107 sociétés dont 103 actives qui représentent le Comité pour un total de 4410 licences réparties comme suit :

	BF	BM	MF	MM	CF	CM	JF	JM	SF	SM	VF	VM
2016	1	12	6	59	14	82	10	49	481	1831	268	1611
2017	6	34	11	70	11	76	5	42	458	1842	253	1602
	-5	+22	+5	+11	-3	-6	-5	-7	-23	+11	-15	-9

Soit une baisse de 14 licences par rapport à 2016.

L'effectif des jeunes augmente de 12 licences mais cette hausse ne se traduit pas par une augmentation dans les championnats (49 licences juniors pour 3 équipes au championnat triplette, 121 licences benjamins et minimes pour 10 équipes au championnat triplette, 87 licences cadets pour 11 équipes aux championnats triplette), certaines sociétés font des licences mais n'amènent pas les jeunes aux concours jeunes ou aux championnats. Peut-être que le fait d'organiser les championnats en boulo-drome incitera les clubs à engager des équipes.

Je pense que cette baisse doit aussi être relativisée par le nombre important de nouvelles licences 554 soit 13% de l'effectif global.

PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Tête à tête masculin	635 -48	690 +55	739 +49	770 +31	718 -52	662 -56	678 +16
Secteur ALBI CARMAUX	175 -15	199 +24	196 -3	198 +2	194 -4	193 -1	230
Secteur GAILLAC GRAULHET	170 -34	182 +12	193 +11	181 -12	194 +13	179 -15	158
Secteur CASTRES MAZAMET	290 +1	309 +19	350 +41	391 +41	330 -61	290 -40	290
Tête à tête féminin	207 +29	186 -21	193 +7	202 +9	202 =	193 -9	173 -20
Secteur ALBI CARMAUX	50 -5	51 +1	52 +1	58 +6	58 =	62 +4	66
Secteur GAILLAC GRAULHET	67 +11	57 -10	55 +2	48 -7	54 +4	53 -1	31
Secteur CASTRES MAZAMET	90 +23	78 -12	86 +8	96 +10	90 -6	78 -12	76
Triplette senior masculin	269 +22	241 -28	270 +29	278 +8	264 -14	238 -26	208 -30
Secteur ALBI CARMAUX	78 -1	63 -15	83 +20	71 -12	73	68 -5	65

Secteur GAILLAC GRAULHET	74 +2	70 -4	78 +8	81 +3	75	65 -10	55
Secteur CASTRES MAZAMET	117 +21	108 -9	109 +1	126 +17	116	105 -11	88
Triplette senior féminin	66 +11	53 -13	68 +13	71 +3	63 -8	54 -9	54 =
Secteur ALBI CARMAUX				20	13	16 +3	16 =
Secteur GAILLAC GRAULHET				21	23	9 -14	14 +5
Secteur CASTRES MAZAMET				30	27	29 +2	24 -5
Doublette vétérans	155 +13	151 -4	165 +14	163 -2	177 +14	196 +19	221 +25
Secteur ALBI CARMAUX	50 +3	53 +3	49 -4	50 +3	58 +8	62 +4	70 +8
Secteur GAILLAC GRAULHET	51 =	41 -10	59 +18	49 -10	61 +12	54 -7	70 +16
Secteur CASTRES MAZAMET	54 +10	57 +3	57 =	64 +7	58 -6	80 +22	81 +1
Triplette jeunes		41	37 -4	34 -3	25 -9	20 -5	24 +4
Juniors		9	12 +3	7 -5	5 -2	2 -3	3 +1
Cadets		14	12 -2	13 +1	10 -3	11 +1	11 =
Minimes		18	13 -5	14 +1	10 -4	7 -7	10 +3
Triplette vétérans	109 -4	127 +18	129 +2	130 +1	148 +18	154 +6	167 +13
Secteur ALBI CARMAUX	35 +5	43 +8	39 -4	43 +4	49	50 +1	50 =
Secteur GAILLAC GRAULHET	44 +5	42 -2	42 =	39 -3	42	42 =	46 +4
Secteur CASTRES MAZAMET	30 -14	42 +12	48 +6	48 =	57	62 +5	71 +9
Triplette promotion		191	201 +10	224 +23	190 -44	243 +53	202 -41
Secteur ALBI CARMAUX		62	64 +2	64 =	62 -2	71 +9	70 -1
Secteur GAILLAC GRAULHET		47	49 +2	64 +15	57 -7	76 +19	62 -14
Secteur CASTRES MAZAMET		82	88 +6	96 +8	71 -25	96 +25	70 -26
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Doublette masculin	423 +7	413 -10	461 +48	458 -3	410 -48	416 +6	406 -10
Secteur ALBI CARMAUX	120 -4	119 -1	134 +15	125 -9	120 -5	109 -11	116
Secteur GAILLAC GRAULHET	118 -7	112 -6	128 +16	123 -5	103 -20	119 +16	107
Secteur CASTRES MAZAMET	185 +18	182 -3	199 +17	210 +11	187 -23	188 +1	183
Doublette féminin	104 +4	115 +11	104 -11	115 +11	115 =	113 -2	89 -24
Secteur ALBI CARMAUX				37	30 -7	37 +7	27 -10
Secteur GAILLAC GRAULHET				31	38 +7	30 -8	21 -9
Secteur CASTRES MAZAMET				47	47 =	46 -1	41 -5
Doublette jeune	52 -11	63 +11	45 -18	41 -4	31 -10	42 +11	33 -9
Juniors	8 -3	13 +8	12 -1	12 =	5 -7	4 -1	4 -1
Cadets	16 =	27 +11	15 -12	13 -2	15 +2	26 +11	16 -10
Minimes	28 -6	23 +5	18 -5	16 -2	11 -5	12 +1	13 +1
Triplette mixte	175 -57	244 +69	220 -24	204 -16	250 +46	147 -93	134 -13
Secteur ALBI CARMAUX	46 -25	66 +19	69 +3	57 -12	80 +23	47	38
Secteur GAILLAC GRAULHET	46 -30	73 +27	51 -22	52 +1	58 +6	43	33
Secteur CASTRES MAZAMET	83 -2	105 +22	100 -5	95 -5	112 +17	57	63
Doublette mixte	321 +25	307 -14	322 +15	345 +23	346 +1	297 -49	288 -9
Secteur ALBI CARMAUX	88 +6	84 -4	84 =	98 +14	102 +4	82 -20	83

10

Secteur GAILLAC GRAULHET	97 -1	100 +3	94 -6	103 +9	96 -7	87 -9	78
Secteur CASTRES MAZAMET	136 +20	123 -13	144 +8	144 =	148 +4	128 -20	127
Triplette mixte vétéran				40	37 -3	34 -3	44 +10
Secteur ALBI CARMAUX				18	10	11	9
Secteur GAILLAC GRAULHET				11	13	11	6
Secteur CASTRES MAZAMET				11	14	12	29
Ligue Triplette provençal	18	32	38 +6	47 +9	41 -6	45 +4	34 -11
Secteur ALBI CARMAUX					7	13 +6	7 6
Secteur GAILLAC GRAULHET					15	11 -4	8 -3
Secteur CASTRES MAZAMET					19	21 +2	19 -2
Cham triplette provençal						35 -10	31 -4
Secteur ALBI CARMAUX						7	3 -4
Secteur GAILLAC GRAULHET						13	8 -5
Secteur CASTRES MAZAMET						15	20 +5
Ligue Doublette provençal		40	68 +28	66 -2	69 +3	53 -16	61 +8
Secteur ALBI CARMAUX					22	10 -12	15 +5
Secteur GAILLAC GRAULHET					22	11 -11	18 +7
Secteur CASTRES MAZAMET					25	32 +7	28 -4
Cham Doublette provençal						38	31
Secteur ALBI CARMAUX						7	6
Secteur GAILLAC GRAULHET						12	10
Secteur CASTRES MAZAMET						19	15
Coupe des présidents				39	35 -4	33 -2	31
Coupe de France	31 +3	30 -1	28 -2	34 +6	34 =	29 -5	35 +6
Coupe du Tarn	54 +1	55 +1	58 +3	63 +5	64 +1	64 =	64 =
CDC veteran	56 +10	60 +4	66 +6	72 +6	82	86 +5	93 +7
					+10(48)		
CDC féminin	36 +13	36 =	36 =	42 +6	38 -4(28)	40 +2	37 -3
CDC seniors	126 +19	136 +10	145 +17	163 +18	168	170 +2	154 -16
					+5(78)		
CDC provençal				12	20 +8(18)	32 +12	28 -4

PALMARES 2017

TETE A TETE FEMININ BOUSQUET LAETITIA BOULE D'OR GAILLAC

TET A TETE MASCULIN DEBARD DAVID GR SAINT SULPICE

DOUBLETTE FEMININ CUQ ALISON PETANQUEJONQUIERE
TENZA MARINA

DOUBLETTE MASCULIN MASSOUTIER FREDERIC BOULE D'OR GAILLAC
MASSOUTIER LUDOVIC

DOUBLETTE MIXTE TESTE MYRIAM PETANCLUB NAVES
COUBES OLIVIER

DOUBLETTE VETERAN LAQUAY JEAN MARIE PETANQUE LA BOURIATTE
TACCIN MARCEL

DOUBLETTE MINIME CANAC RAPHAEL FANNY SAINT JUERY
ALBAN MATHEO

DOUBLETTE CADET CABOT FLAVIE PETANQUE TREBASSOLE
VIS ENZO

DOUBLETTE JUNIOR LARROQUE KEVIN FANNY SAINT JUERY
BOUTONNET DORIAN

TRIPLETTTE FEMININ LACOMBE BRIGITTE PETANQUE LA BOURIATTE
BONHOURS SANDRA
MORATALLA NADINE

TRIPLETTTE MASCULINE SPADE MIKAEL LA BOULE D'OR GAILLAC
GHRIFA KEVIN
GRAVIOU DIDIER

TRIPLETTTE PROMOTION PUGINIER BENOIT LA GARE BRASSAC

ALIES MICHEL

FARENC ALEX

TRIPLETTE VETERAN BALESTER PIERRE PETANCLUB NAVES

GARCIA ROBERT

DA COSTA NARCISSE

TRIPLETTE MIXTE VETERAN BESOMBES ODILE PETANCLUB NAVES

BALESTER PIERRE

CABIROL DANIEL

TRIPLETTE MIXTE TABOUCHE NADIA PETANQUE GRAULHETOISE

LLORDEN PATRICK

DAHMANI AXEL

TRIPLETTE MINIME CANAC RAPHAEL FANNY SAINT JUERY

BLANCO MAXIME

FRAYSSE MATHEO

TRIPLETTE CADET ROCHAS VINCENT GR SAINT SULPICE

MARTIN DORIAN

GENIES FLORENT

TRIPLETTE JUNIOR LARROQUE KEVIN FANNY SAINT JUERY

BOUTONNET DORIAN

DAHMANI AXEL PETANQUE GRAULHETOISE

DOUBLETTE J P TURCAN FREDERIC GR SAINT SULPICE

JAU DAMIEN

TRIPLETTE J P ZITOUNI KADER PETANQUE GRAULHETOISE

RIOU CHRISTOPHE

FERRIER MARC

RESULTATS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

TETE A TETE FEMININ	BOUSQUET LAETITIA BOULE D'OR GAILLAC 16°	
DOUBLETTE FEMININ	TENZA MARINA	PETANQUE JONQUIERE
	CUQ ALISON	32°
	TABOUCHE NADIA	PETANQUE GRAULHETOISE
	DESTANG SARAH	BARRAGE
	GANDOUIN KARIN	PETANQUE ARTHES
	LEROY MARY	16°
TRIPLETTE FEMININ	LACOMBE BRIGITTE	PETANQUE LA BOURIATTE
	BONHOURS SANDRA	
	MORATALLA NADINE	BARRAGE
TETE A TETE MASCULIN	PRUD'HOMME MARCEL	GR SAINT SULPICE 16°
	DEBARD DAVID	GR SAINT SULPICE 8°
DOUBLETTE MASCULIN	MASSOUTIER FREDERIC	BOULE D'OR GAILLAC
	MASSOUTIER LUDOVIC	32°
TRIPLETTE MASCULIN	HRIFA KEVIN	BOULE D'OR GAILLAC
	ESPADE MICKAEL	
	GRAVIOU DIDIER	POULE
	LOVATEL NICOLAS	PETANQUE GRAULHETOISE
	RIOU CHRISTOPHE	
	BRUN JOSEPH	64°
	MEXE SEBASTIEN	ARTISTES DE LA BOULE

14

C de F

	DENGHI JEROME	
	FONTANA CEDRIC	POULE
TRIPLETTTE PROMOTION	PUGINIER BENOIT	LA GARE BRASSAC
	ALIES MICHEL	
	FARENC ALEXANDRE	8°
DOUBLETTE MIXTE	TESTE MYRIAM	PETANCLUB NAVES
	COUBES OLIVIER	BARRAGE
TRIPLETTTE CADET	ROCHAS VINCENT	GR SAINT SULPICE
	MARTIN DORIAN	
	GENIES FLORENT	5° DE GROUPE
TRIPLETTTE JUNIOR	BOUTONNET DORIAN FANNY SAINT JUERY	
	LARROQUE KEVIN	16°
	DHAMANI AXEL	PETANQUE GRAULHETOISE
	HERGERT THEO	LA GARE BRASSAC
	PHILIPOT KEVIN	GR SAINT SULPICE
	FAYARD MATT	5° DE GROUPE
TRIPLETTTE VETERAN	BALESTER PIERRE	PETANCLUB NAVES
	GARCIA ROBERT	
	DA COSTA NARCISSE	POULE
DOUBLETTE JP	TURCAN FREDERIC	GR SAINT SULPICE
	JAU DAMIEN	32°
TRIPLETTTE JP	ZITOUNI KADER	PETANQUE GRAULHETOISE
	RIOU CHRISTOPHE	
	FERRIER MARC	POULE

TRIPLETTE PROMOTION	PUGINIER BENOIT	LA GARE BRASSAC	
	ALIES MICHEL		
	FARENC ALEXANDRE		1/4
	KOWALIK ALAIN	PETANQUE BOIS REDON	
	CLEMENS FREDERIC		
	COSTA ARMAND		1/4
TRIPLETTE VETERAN	ROSSI FERRARI CHRISTIAN	GAMBETTA CARMAUX	
	CABOT BERNARD		
	GUILIANI LOUIS		1/8
TRIPLETTE CADET	HERGERT THEO	LA GARE BRASSAC	
	FAYARD MATT	GR SAINT SULPICE	
	PHILIPOT KEVIN		1/4
	ROCHAS VINCENT	GR SAINT SULPICE	
	MARTIN DORIAN		
	GENIES FLORENT		1/4
TRIPLETTE JUNIOR	DHAMANI AXEL	PETANQUE GRAULHETOISE	
	BOUTONNET DORIAN	GR SAINT SULPICE	
	LARROQUE KEVIN		1/4
TRIPLETTE JP	LAZARE JEAN	PETANQUE MARSSAC	
	GIL JEREMY		
	BOUDOU MAXIME		FINALISTE
DOUBLETTE FEMININ VIAULES	FABIENNE	FANNY SAINT JUERY	
	VIAULES AUDREY		8°
	DESTAND SARHA	PETANQUE GRAULHETOISE	
	TABOUCHE		1/4

DOUBLETTE MASCULIN	HILLAIRET PHILIPPE	PETANQUE LA BOURIATTE	
	PALLOC JEAN PAUL		8°
DOUBLETTE MIXTE	ICHER CYBELLE	PS LABRUGUIERE	
	SCHOUKROUN DOMINIQUE		8°
TETE A TETE FEMININ	BONHOURS SANDRA	PETANQUE LA BOURIATTE	8°
	BOUSQUET LAETITIA	LA BOULE D'OR GAILLAC	8°
TETE A TETE MASCULIN	DEBARD DAVID	GR SAINT SULPICE	1/4
	AZEMA MAXIME	LA GARE BRASSAC	8°
DOUBLETTE JP	BIRBES ERIC	PETANCLUB NAVES	
	VITALONE VINCENT		8°
	MASSOUTIER FREDERIC	LA BOULE D'OR GAILLAC	
	GALAUD VINCENT		1/4

ACTIVITES DEPARTEMENTALES

159 concours officiels ont été organisés en 2017, 5 régionaux, 1 supra national et 4 nationaux dont un national jeune. La participation dans les concours officiels est stable, le supra national est en hausse et le national vétérans de Saint Juéry commence à prendre ses marques.

Nous parlerons des CDC plus tard.

Les concours open chez les jeunes ont très bien marché et seront reconduits en 2018.

La participation dans les divers championnats départementaux est en légère baisse.

64 équipes ont participé à la coupe du Tarn, le champion est « les Artistes de la Boule ».

35 équipes ont participé à la coupe de France, 4 équipes se sont qualifiées pour le 1° tour de zone, Saint Juéry perd contre Daux, Arthès perd contre Saint Girons, PS Labruguière gagne contre Cahors et Brassac bat Roques/Garonne au 2° tour de zone, PS Labruguière perd contre Ax les Thermes et Brassac perd contre Capdenac.

On peut citer aussi l'organisation des finales de CRC 1 CRC 2 et CRCF le 19 novembre au boulodrome de Labruguière et surtout l'organisation des CDF doublettes féminines et tête à tête séniors les 8 et 9 juillet dans le magnifique parc du Candou qui fut une pleine réussite. Un grand bravo à l'équipe des bénévoles du président Christian Albar.

Je vous remercie de votre attention et je vous présente à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux. Que 2018 soit pour vous tous, marque de fraternité, dans le respect de l'autre et que le bonheur familial baigne dans ce qui nous est le plus cher : la santé. Que 2018 vous apporte joie et prospérité et que cette nouvelle année soit le terreau fertile de la réalisation de vos projets.

13

RAPPORT FINANCIER

Pierre BALESTER, trésorier du Comité Départemental, prend la parole. Il fait lecture du compte de résultat puis du bilan. L'exercice 2017 se solde par un résultat positif de 6 254€, portant nos réserves de trésorerie à 95 468€. Ce constat étant fait, le trésorier poursuit son intervention par une lecture critique de ce résultat comptable.

Certes, si on intègre la provision opérée pour travaux à répartir sur plusieurs exercices, ce résultat ressortirait à 16 254€. Mais si nous faisons abstraction des recettes exceptionnelles provenant d'une part, de l'organisation des championnats de France (profit de 6 870€), d'autre part de l'aide de l'Etat pour l'emploi de notre secrétaire en CUI-CAE (6 767€), notre fonctionnement aurait généré 2 617€ de profit. L'augmentation de 2€ de la participation à chacun de nos qualificatifs s'est avérée nécessaire. Elle a permis de compenser la redevance sur le produit des licences versée à la Fédération qui a fait un bond de près de 10 000€.

Faisons un retour sur les subventions. Celle du Département est annoncée pour 6 095€. En réalité la collectivité nous a aidés à hauteur de 11 950€ en incluant la subvention de 5 000€ attribuée pour l'organisation des championnats de France, les subventions de 500 et 650€ respectivement accordées à l'Ecole de Pétanque de Trébas et à la Pétanque de Saix pour lesquelles le Comité n'était que « boîte aux lettres ». Pour ce qui est du C.N.D.S (Centre National pour le développement du Sport) annoncée pour 2 000€, elle est de 3 500€ lorsqu'on intègre les 1 500€ consentis pour des « projets cibles » aux sociétés de Trébas, AB Vére, Fanny Saint Juéry. Nous pourrions y ajouter les 8 108€ perçus de l'Etat au titre de l'aide pour l'emploi aidé de notre secrétaire.

Un grand merci à ces deux organismes qui, au travers de leurs attributions, concourent à la bonne santé de notre discipline à l'échelon départemental. Une question se pose à nous : quel serait notre résultat si nos recettes se trouvaient amputées de ces deux interventions ? Compte tenu de la conjoncture orientée vers la baisse des dotations budgétaires, ne devrions pas viser à gagner notre autonomie par des recettes internes ?

Après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes lu par Jean Michel Santonja et établi par ce dernier et Mickaël Harivel , ce rapport financier est adopté par l'assemblée.

**COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE
ET DE JEU PROVENCAL
DU TARN**

**COMPTE DE RESULTAT
Exercice du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2017**

RECETTES

	N	N-1
SUBVENTIONS ET AIDES	16203	24507
Subvention Conseil Général	6095	14370
Subvention C.N.D.S.	2000	3500
Aide Etat CUI	8108	6637
AFFILIATIONS	2150	2060
Secteur ALBI CARMAUX	810	730
Secteur GAILLAC GRAULHET	640	660
Secteur CASTRES MAZAMET	700	670
LICENCES	101540	101324
Secteur ALBI CARMAUX	35402	34969
Secteur GAILLAC GRAULHET	28500	29701
Secteur CASTRES MAZAMET	37638	36654
AUTRES PRODUITS	67003	18318
Participations aux championnats du Tarn	26468	14662
Recettes publicitaires	650	800
Mutations	4730	1870
Amendes, Duplicatas	871	986
Recettes Championnats de France	32621	
Recettes Boulodrome	1663	
PRODUITS FINANCIERS	1653	1807
Revenus valeurs mobilières	1516	1516
Intérêts des comptes financiers	137	291
PRODUITS EXCEPTIONNELS	110	
Divers	110	
RESULTAT		11713
Perte de l'exercice		11713
TOTAL	188659	159789

**COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE
ET DE JEU PROVENÇAL
DU TARN**

**COMPTE DE RESULTAT
Exercice du 1er Novembre 2016 au 31 Octobre 2017**

DEPENSES

	N	N-1
ACHATS DE FOURNITURES	18701	40861
Boulodrome	5174	30352
Calendriers officiels	2334	2190
Fournitures de bureau	1898	1509
Fournitures fédérales	2835	1300
Coupes, médailles, trophées	2003	2196
Habillement joueurs	1123	1284
Habillement comité	1523	1759
Achat de matériel, maintenance	1812	271
CHARGES EXTERIEURES	2892	1864
Locations immobilières	752	752
Primes d'assurances	714	527
Divers	1426	585
COMPETITIONS EXTERNES	24854	28819
Championnat de France Promotion	1062	2229
Championnat de France X2 Féminin & TàT Masc	1016	1130
Championnat de France X3 féminin	911	
Championnat de France X3 masculin	3543	3055
Championnat de France X2 masculin & TàTFéminin	1671	2348
Championnat de France vétérans	1342	2005
Championnat de France X2 mixte	1257	713
Championnat de France jeunes	1677	3703
Championnat de France Jeu Provençal X3	1238	2336
Championnat de France Jeu Provençal X2	1003	
Championnats Clubs Nationaux, Régionaux	894	500
Coupe de France des Clubs	350	554
Championnat de Ligue Montauban	2731	5095
Championnat de Ligue Saverdun	4231	3308
Championnat de Ligue Provençal	1928	1843
COMPETITIONS DEPARTEMENTALES	4953	4419
Coupe du Tarn des clubs		657
Coupe des Présidents	150	275
Compétitions , Détection, Sélection Jeunes	2322	1940
Championnats départementaux	518	467
Compétitions diverses	763	80

(22

Championnats du Tarn des Clubs	1200	1000
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	49686	20112
Organisation Championnat de France	25503	
Congrès fédéral et Ligue	2201	1399
Congrès départemental	1972	2574
Frais des délégués et arbitres	9684	6751
Gestion du Comité	4593	4599
Frais de secrétariat	456	1457
Frais postaux et télécommunications	2367	876
Services bancaires	506	477
Cotisations diverses	100	100
Formation éducateurs, initiateurs	104	529
Aide à la politique Jeunes	2200	1350
CHARGES SOCIALES	13855	14518
Salaires	9267	9503
Cotisations URSSAF et pôle emploi	2849	3477
Cotisations Mutuelle	176	214
Cotisations Retraite	1166	1157
Formation Professionnelle	167	55
Médecine du Travail	230	112
REDEVANCES	57463	49196
Subventions reçues et reversées		1200
Redevances fédérales	43153	33608
Redevances ligue	14310	14388
CHARGES FINANCIERES		
Charges d'intérêts		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10000	
Dotations aux provisions exceptionnelles	10000	
Charges diverses		
RESULTAT	6254	
Bénéfice de l'exercice	6254	
TOTAL	188659	159789

**COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
DU TARN**

**BILAN
Exercice du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2017**

ACTIF

	N	N-1
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	43229	43229
Titres S.A.O.S.	381	381
EMPRUNT B.P.C.E. 4%	10000	10000
EMPRUNT C.R.C.A. 4,25%	15048	15048
EMPRUNT C.R.C.A. 2,70%	17800	17800
DISPONIBILITES	65069	50567
Chèques et Divers à encaisser	5591	1053
Banque Courtois C/C	4542	174
Banque Courtois C/L	100	4500
Caisse d'Epargne C/C	5267	3082
Caisse d'Epargne C/L	104	100
Crédit Agricole C/C	4063	2642
Crédit Agricole C/L	42000	39000
Crédit Agricole Ch de France	3349	
Caisse	53	16
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4365	1200
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4365	
Charges constatées d'avance		1200
TOTAL	112663	94996

PASSIF

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES	105468	89214
Réserves de trésorerie	89214	100987
Provisions pour charge	10000	
Résultat de l'exercice	6254	-11773
DETTES	7195	5782
Chèques non présentés	160	1872
Charges à payer	7035	3910
TOTAL	112663	94996

RAPPORT GENERAL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors du Congrès du 10 Décembre 2016, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des comptes du Comité Départemental de Pétanque du Tarn, portant sur la véracité et l'exactitude des opérations figurant sur les registres comptables qui nous ont été présentés et leur concordance avec le bilan arrêté à la date du 31 Octobre 2017 et avec le compte de résultat de l'exercice couvrant la période du 1^{er} Novembre 2016 au 31 Octobre 2017 tels qu'ils vous ont été remis.

REMARQUES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

Le résultat du présent exercice se traduit par un excédent de 6 254.00 €. Il est dû principalement à :

- L'organisation du championnat de France à Carmaux par un excédent de 7000.00€
- la diminution des participations financières aux championnats ligues pour 4 000.00 €
- augmentation des charges de fonctionnement de 6 000.00 €
- augmentation des redevances fédérales de 10 000.00 €
- augmentation des recettes participation championnats du Tarn de 12 000.00 €

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé au contrôle des écritures comptables, à l'examen des pièces justificatives et des documents bancaires.

Nous pouvons certifier de la régularité et de la sincérité des comptes qui viennent de vous être présentés et qui donnent une image fidèle du résultat ainsi que de la situation financière.

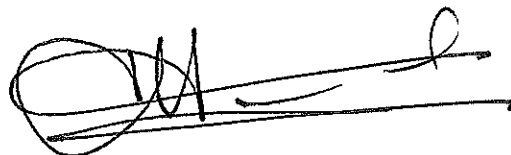
En conséquence, nous vous invitons, Mesdames, Messieurs, à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Les vérificateurs aux comptes.

Jean Michel SANTONJA



Mickaël HARIVEL



Rapport des différentes commissions

- Rapport de la Commission Arbitrage par Mr ASTIE
- Rapport de la Commission Féminine par Mme KNEPPER
- Rapport de la Commission Discipline par Mr TEPU
- Rapport de la Commission Jeunes par Mr HENRY

RAPPORT DE LA COMMISSION FEMININE

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs

L'année 2017 arrive à son terme et je tiens à féliciter les joueuses pour leur esprit sportif lors des championnats et leurs bons résultats.

Je continuerai avec quelques résultats des France :

AX LES THERMES LE 1 & 2 JUILLET

BRIGITTE LACOMBE SANDRA BONHOURE NADINE MORATALLA DE LA PETANQUE DE LABOURIATTE PERDENT EN BARRAGE

CARMAUX LE 8 & 9 JUILLET

SARAH DESTANG NADIA TABOUCHE DE LA GRAULHETOISE PERDENT EN BARRAGE

MARINA TENZA ALISON CUQ DE LA PETANQUE JONQUIERES PERDENT EN 32EME

KARINE GANDOUIN MARIE LEROY DE ARTHES PERDENT EN 16EME

SOUSTONS LE 9 & 10 SEPTEMBRE

LAETITIA BOUSQUET DE LA BOULE D'OR PERD EN 16EME

RESULTATS CHAMPIONNATS DES CLUBS FEMININS 2017

DONT LA PARTICIPATION A ETE DE 34 EQUIPES DANS LE TARN ET 4 EN LIGUE

1^{ere} DIVISION

DEMIE FINALE

LA GRAULHETOISE BAT ARTHES 18 A 6

LAGRAVE BAT BRASSAC 14 A 10

FINALE

LA GRAULHETOISE BAT LAGRAVE 14 A 10 ET MONTE EN LIGUE

3 & 4 EME PLACE

ARTHES BAT BRASSAC A L'EPREUVE DE LA MORT SUBITE

2ème DIVISION

DEMIE FINALE

JONQUIERES BAT LA PETANQUE ST JUERIENNE 14 A 10

PT ST ROCH LAVAUER EQ1 BAT PT ST ROCH LAVAUER EQ 2 18 A 6

FINALE

JONQUIERES BAT PT ST ROCH LAVAUER EQ 1 A L'ÉPREUVE DE LA MORT SUBITE

3 & 4 EME PLACE

PETANQUE ST JUERIENNE BAT PT ST ROCH LAVAUER EQ 2 20 A 4

La commission féminine vous remercie de m'avoir écoutée et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Rapport commission des jeunes saison 2017
par Eric HENRI
Comité départemental de pétanque et jeux provençal

Bonjour, Mesdames et Messieurs les représentants des sociétés, Mesdames et Messieurs les élus.

Comme en 2016, la commission technique a organisé 4 concours jeunes.

Un, en tête à tête, qui s'est déroulé à Albi.

Un, en doublette, qui s'est déroulé à Saint Juéry.

Un, en triplète, qui a eu lieu à Saint Sulpice et la finale en tête à tête, qui s'est déroulée à Lacaune.

Comme en 2016, les premiers de chaque catégorie ont reçu des bons d'achats, allant de 60 à 80 euros.

Je tiens à remercier les clubs de pétanque qui ont organisé les concours jeunes, ainsi que les écoles de pétanque qui y ont participé.

Ces concours seront renouvelés lors de la saison 2018.

Comme nous ne pouvons plus utiliser le terme Masters, cela s'appellera Open jeunes.

FORMATION

Le samedi 4 avril à Albi, les membres de l' ETD ont organisé une formation d'initiateurs ;9 candidats étaient inscrits et ont obtenu le diplôme avec succès.

Je tiens à remercier le président de la Madeleine Albi, Jean Marc MURILLO pour le prêt du boulodrome, sans oublier les éducateurs, ainsi que les membres de la commission technique, qui ont permis d'effectuer cette formation.

Pour 2018, cette formation coûtera 50 euros, sont inclus dans cette somme : l'équipement, ainsi que le repas de midi.

Détection

A Saint Juéry, le samedi 24 juin 2017, nous avons organisé la journée détection jeunes, espoirs et féminines.

Je remercie les éducateurs et initiateurs et les membres de la Fanny Saint Juéry qui ont œuvré toute la journée pour le bon déroulement de cette détection.

Championnat des clubs jeunes par équipes

(25)

Cette année, la commission technique a sélectionné pour faire ce championnat, les champions doublette, et finaliste Minimes, ainsi que les champions doublette cadets et juniors.

A Millau pour le ¼ de finale CRC, les minimes se sont inclinés face à l'équipe de Montpezat, alors que les cadets et juniors se sont imposés en battant l'équipe de Montpezat, Ils sont allés jouer les ½ finale à Cahors et ont perdu contre l'équipe de St Alban.

Pour l'année 2018, nous serons obligés de faire un CDC jeunes, pour pouvoir participer au CRC jeunes.

Championnat de France jeunes

Cette année n'ayant pas pu participer en tant que délégué à ce championnat de France qui a eu lieu à Soustons, c'est mon homologue Christian Bardou qui m'a remplacé. Malheureusement, il y a eu des débordements chez les juniors.

Je demanderais aux présidents des clubs ainsi qu'aux responsables d'école de pétanque de sanctionner ces jeunes qui ne respectent ni les éducateurs ni les délégués.

Nous sommes tous des bénévoles et non des gendarmes.

Championnat départemental jeunes

Pour 2018, le championnat départemental jeunes se fera sur inscription comme pour les seniors directive de la région Occitanie.

Je tiens malgré tout à féliciter tous ces jeunes qui ont représenté le Tarn avec brio, dans les compétitions Ligue et France, ainsi que les écoles de pétanque et les clubs pour leur travail qu'ils effectuent tout au long de l'année, pour garder et faire jouer tous ces jeunes, ainsi que les parents, éducateurs, initiateurs et bénévoles.

Voilà, j'en ai terminé, je pense avoir fait le tour de la saison.

Je vous souhaite santé, bonheur et réussite sportive pour 2018.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Eric HENRI

Président de la Commission Jeunes du CD 81

Rapport commission arbitrage 2017

Par Jean-Michel ASTIE

Monsieur Le Président,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Le corps arbitral a un effectif de 26 arbitres : - 1 arbitre national
- 6 arbitres de ligue
- 19 arbitres départementaux

Et répartis comme suit :

3 arbitres secteur Albi-Carmaux
10 arbitres secteur Gaillac-Graulhet
13 arbitres secteur Castres-Mazamet

Le 22 Janvier dernier, 2 arbitres passaient leur examen d'arbitre départemental et ils ont été reçus.

Il s'agit de Mr ARMENGAUD Emile (P.S Labruguière) et de Mr PINTO Benoît (Gambetta Carmaux).
La 3^{ème} personne inscrite ne s'est pas présentée à l'examen.

Durant la saison 2017, le corps arbitral a effectué :

187 arbitrages concours officiels qualificatifs et championnats.
37 arbitrages Coupe du Tarn.
31 arbitrages Coupe de France.
28 arbitrages CDC, CRC et phases finales.
4 arbitrages Championnat de France à Carmaux.
3 arbitrages Concours Régionaux.
1 arbitrage finale départementale de l'Aveyron.

Le 28 avril dernier, un arbitre est passé en Commission de Discipline arbitrage suite à une erreur commise lors d'un qualificatif ligue et il a écopé d'une suspension de 6 mois avec sursis.

Le 17 novembre a eu lieu à Graulhet, une réunion d'arbitres afin d'attribuer les arbitrages pour 2018.

Mr ITAN Emeric (Joyeux Pétanqueurs Graulhérois) cesse l'arbitrage.

La prochaine réunion d'arbitre aura lieu le samedi 3 février à Labruguière.

Je rappelle que les candidatures à l'examen d'arbitre doivent me parvenir avant fin septembre et

ce, afin de pouvoir organiser une ou deux journées de formation et de préparation à l'examen.

Je ne voudrais pas terminer ce compte rendu sans avoir une pensée pour Thierry Margaritt tout récemment décédé et qui fut arbitre et délégué au sein du CD 81.

Je vous remercie de m'avoir écouté et au nom du corps arbitral, vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

RAPPORT COMMISSION DE DISCIPLINE

Mr Juliano TEPU

Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs Les Présidents, les Délégués, les Dirigeants,
Mesdames et Messieurs,

J'ai bien failli vous rendre une copie vierge pour cette année 2017, mais comme il y a toujours une exception à la règle, nous avons une petite affaire à déplorer. Une erreur de jeunesse qui méritait d'être clarifiée et surtout rappeler que la pétanque est basée sur trois points fondamentaux, « **La courtoisie – Le respect et La convivialité** » et que pour des bêtises pareilles, ils pourraient se voir retirer leur licence.

Affaire DAHMANI

Licence N° 081 / 08130412

Incident : le 27 août 2017 aux championnats de France Triplette Juniors à SOUSTONS

Motif : Mauvais comportement et tenue incorrect lors des arrêts de partie, au repas de midi.

Rapport de M. et MME PLANAT éducateur et accompagnateur.

Sanction : Un avertissement + six mois de mise à l'épreuve.

La pétanque est un sport qui rassemble, il convient donc que les joueurs fassent preuve de tolérance, de plus de fraternité et il faut lutter contre la violence. Sur le site fédéral, il existe les trames de rapport d'incident très complètes dont l'utilisation est fortement conseillée.

Suite aux différents championnats ou concours officiel, mise à part l'affaire DAHMANI, aucune procédure disciplinaire n'a été engagée et pour cela je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent activement à la vie de nos clubs c'est aussi grâce à ces personnes que l'esprit sportif et convivial se cultive.

Tous les membres de la commission de discipline s'associent à moi pour vous adresser les meilleurs vœux pour 2018 et excellente santé à tous.

Merci de m'avoir écouté.

Informations départementales

Afin d'alléger un calendrier plus que chargé, les qualificatifs ligue seront supprimés en 2018, sauf le qualificatif tripléte sénior, ce qui aura pour conséquence, la non qualification du champion départemental au championnat de ligue, les perdants des ¼ de finales joueront la 4° place qualificative.

Les finales départementales se dérouleront sur un jour (64 tête à tête masculin, 32 tête à tête féminin, 32 doublettes masculin, 32 doublettes mixte, 32 triplétes promotion 32 triplétes sénior, 32 triplétes mixte, 32 triplétes vétéran, 32 doublettes vétéran).

Les championnats doublettes et triplétes féminin se dérouleront sur 2 jours, le 1° jour 1/6 joués.

Les feuilles d'inscription aux différents qualificatifs, championnats et coupes seront envoyés par courriel en format Excel aux sociétés fin janvier.

Un courrier sera envoyé aux sociétés qui n'ont pas encore donné d'adresse mail pour le faire au plus tôt afin d'arriver à 100% d'envoi par courriel.

Un changement pour le championnat départemental jeunes triplétes en 2018, il faudra engager les équipes au plus tard le jeudi avant la compétition soit le 15 avril, ceci afin de transmettre le nombre à la commission territoriale qui nous dira si on aura plus de 2 qualifiés pour le championnat Midi-Pyrénées.

Les qualificatifs aux championnats départementaux ne sont plus considérés comme des championnats ce qui fait qu'un haut identique est vivement recommandé mais non obligatoire.

Informations territoriales

Le nouveau comité régional se met doucement en place. Il est vrai que les 5 départements de Languedoc Roussillon ne sont pas aussi pressés que nous d'avancer dans la création de ce nouveau comité régional. La principale difficulté étant la différence de redevance des comités à la région, 3,30 € pour Midi Pyrénées et 2 € pour Languedoc Roussillon. Dans un 1° temps, ils avaient accepté de monter leur cotisation à 3,30€ puis à leur AG, ils l'ont refusée en bloc. Espérons qu'à l'assemblée générale du comité régional qui aura lieu à Lezignan, le 10 février, la situation se déblocquera pour mettre sur pied de bonnes bases à cette nouvelle entité.

2 propositions ont quand même été validées par le comité régional pour 2018 :

Pour le CDF tripléte seniors, Midi Pyrénées aura 4 équipes au lieu de 2 et Languedoc Roussillon, 4 comme avant et pour le CDF jeunes, 16 équipes. Chaque comité enverra le

Le volet blanc de la demande de mutation doit parvenir au comité avant le 31 décembre accompagné du règlement. Le volet jaune reste au club quitté et le volet rose est donné au joueur qui le joindra à la demande de licence.

Catégorisation

Pour la saison 2017, dans le département, il y a 45 joueurs ou joueuses classés élite et 256 classés honneur. Sachez que cette liste est définie par la fédération au niveau départemental, nous ne pouvons rien modifier donc si vous avez un doute sur la classification de l'un de vos joueurs, dites-le au comité qui transmettra à la fédération. La liste des joueurs élites et honneurs est consultable sur le site du comité.

Pour l'attribution des points dans les concours, il faut toujours se référer aux 5 grilles qui sont sur le calendrier. Pour cette saison, il fallait 11 points pour être honneur.

Rapport championnats des clubs

En CNC 1, la Boule d'Or Gaillac a réussi à se maintenir.

En CRC 1, le Parc Albi est champion et monte en CNC 3.

Naves bat Saint Alban en match de barrage et se maintient.

En CRC 2, la PS Labruguière perd en finale contre Mercuès.

Labruguière, Brassac et la Bouriatte montent en CRC 1, ce qui fera 4 équipés tarnaises en CRC 1.

En CRCF, en finale, Fanny Saint Juery bat Boule d'Or Gaillac (les 2 équipes montent en CNCF) et monte en CNCF.

PS Labruguière finit 4° et se maintient et l'autre équipe de Saint Juéry descend en CDC.

En CRC vétérans, Naves perd en ¼ de finale contre Cahors PC.

En CRC jeune, l'entente Saint Juery Trébas perd en ½ finale contre Saint Alban.

En CRC JP, la Boule d'Or perd en ¼ de finale.

En CDC séniors :

1° division Pétanque Graulhéroise champion et monte en CRC 2

2° division Pétanqueurs Saixols champion

3° division Grand Rond Saint Sulpice champion

4° division Pétanque Lacaunaise champion

5° division les Artistes de la Boule champion

6° division Pétanque la Gare Brassac

En CDC féminin

1° division Pétanque Graulhéroise champion et monte en CRCF.

2° division Pétanque Jonquières champion

En CDC vétérans :

1° division Pétanque club Navès champion

2° division P.S Labruguière champion

En CDC JP :

1° division Boule d'Or Gaillac champion

2° division PS Labruguière champion

En 2017, à cause d'un calendrier chargé, les journées de poule se sont déroulées le dimanche. Beaucoup de clubs n'ont pas apprécié de jouer le dimanche. Tous les départements de Midi Pyrénées jouent le dimanche. En 2018, comme le calendrier a été allégé suite à la suppression des qualificatifs territoriaux, nous allons jouer les journées de poule le samedi après-midi.

Pour 2019, pour le CDC vétérans, vu le nombre important de clubs engagés, il est envisagé de faire une 3° division, ce qui ferai avec les mêmes équipes que cette année, 1° division à 32, 2° division à 32 et 3° division à 29.

Pour le CDC JP, en 2018 nous allons rejouer à 6 joueurs comme par le passé avec 3 doublettes et 2 triplettes car dès 2019, le CRC et le CNC seront à 6 joueurs.

En 2018, le CDC jeune va être relancé avec une journée le 15 mars. J'espère que les clubs et surtout les clubs ayant une école de pétanque engageront des équipes dans cette compétition.

Remise des diplômes de champion départemental CDC.

Budget Prévisionnel

La parole est à nouveau donnée à notre trésorier, Pierre Balester, pour la présentation du budget prévisionnel. Ce dernier tient compte de l'augmentation du prix de la licence, de la diminution de la cotisation pour participation aux qualificatifs. On tablera sur une stabilité aussi bien en nombre de licenciés qu'en engagements, qui sont nos principales ressources avec les subventions à percevoir conservées au niveau 2017. Les travaux projetés sur le boulodrome départemental dégageront un résultat négatif pour l'exercice 2018.

Proposé au vote de l'assemblée, ce budget est adopté.

**COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL
TARN**

BUDGET PREVISIONNEL 2018

Recettes	N	Réal. N-1
1. AFFILIATIONS	2150	2150
Secteur Albi-Carmaux	800	810
Secteur Gaillac-Graulhet	640	640
Secteur Castres-Mazamet	710	700
	113500	101540
2. LICENCES		
Secteur Albi-Carmaux	39500	35402
Secteur Gaillac-Graulhet	32000	28500
Secteur Castres-Mazamet	42000	37638
	31405	84969
3. FONCTIONNEMENT		
Publicité Calendrier	600	650
Mutations	4700	4730
Amendes, Duplicatas	1000	871
Subvention Conseil Départemental	5300	6095
Subvention CNDS	2000	2000
Participations championnats du Tarn	13200	26468
Produits Financiers	1500	1653
Aide Etat emploi CUI	1350	8108
Boulodrome	1755	1663
Recettes exceptionnelles		32731
TOTAL	147055	188659

Dépenses	N	Réal. N-1
1. REDEVANCES	57500	57463
Fédération Française	43200	43153
Commission Territoriale Midi Pyrénées	14300	14310
2. COMPETITIONS	47800	42721
Championnats de France	14000	13043
Championnats C.T. MP	10000	8890
Championnats Clubs nationaux,régionaux	1000	894
Championnats départementaux, Coupes	3200	2981
Compétitions,Détection,Sélection Jeunes	4300	4103
Frais Délégués et Arbitres	9800	9684
Récompenses	2000	2003
Habillement Joueurs	3500	1123
3. FONCTIONNEMENT	41755	82221
Calendrier	2300	2334
Congrès National & Ligue	2300	2201
Congrès Départemental	2600	1972
Gestion Comité	4700	4593
Secrétariat,Assurances,Loyer,Cotisations	2000	2022
Fournitures administratives & fédérales	3500	4733
Habillement comité	1455	1523
Matériel, Maintenance	3000	1812
Frais Postaux, Télécom, Bancaires	1800	2873
Aide à la politique jeunes	2200	2200
Salaires et Charges	15000	13855
Divers+ Organisation CDF Carmaux	900	26929
Provision exceptionnelle		10000
SOUS TOTAL	147055	182405
Travaux Boulodrome	11000	
TOTAL	158055	182405

Questions Diverses 2017

Pour abrégé et clarifier les choses, seules les questions posées avant le congrès en date du 1^{er} novembre ont été prises en compte.

Question 1 : Amicale Bouliste Lacaunaise

Demande une nouvelle compétition officielle ; un tête à tête senior vétéran.

Etude pour 2019 si possibilité par rapport au calendrier.

Question 2 : Pétanque club Salvageois

Que puisse être remplacé uniquement en cas de décès (certificat à l'appui) un joueur si le club le souhaite par un autre joueur dans la même catégorie n'ayant pas participé aux phases précédentes.

Cette question concerne le règlement fédéral. Réponse au congrès National par le comité directeur de la FFPJP.

Question 3 :

Que soit annulé le vote sur l'augmentation des licences du congrès 2016 et l'augmentation des engagements de 2 à 4 euros.

Je pense que nous avons répondu à cette question avec l'approbation du règlement intérieur. (Le ministère des sports reproche à notre fédération d'avoir une licence peu chère par rapport aux autres sports ce qui ne facilite pas les demandes de subventions)

Question 4 :

Connaître à quelle assemblée générale et avec quel accord a été décidé d'investir sur le boulodrome Départemental.

Cette décision a été évoquée en réunion du comité départemental et il n'y a pas eu de contestation. C'est une décision du comité qui fut approuvée lors des congrès précédents. Nous avons eu une opportunité avec la municipalité de Labruguière et l'avons saisie dans le seul but de faire évoluer notre sport et de pouvoir pallier à tous les problèmes d'organisation de nos compétitions étant donné le calendrier très chargé chaque année (Nous sommes dans l'impossibilité de remettre une compétition).

Question 5 :

Il y a une convention, que dit-elle !

Il n'y a pas une mais deux conventions. Une convention avec la municipalité de Labruguière pour la gestion par le comité départemental et une convention avec La société de Labruguière qui s'est lourdement investie dans de nombreux travaux et dans l'organisation des manifestations Départementales.

Question 6 :

Avec une douzaine de manifestations de finales par le comité à qui reviennent les recettes de ces manifestations.

Vous qui gérez un boulodrome à Castres, vous savez qu'il y a des frais fixes tels que l'électricité en particulier. Je vais passer la parole à notre trésorier qui vous donnera les précisions qui apparemment vous chagrinent.

Question 7 :

Le comité avait annoncé il y a quatre ans, le passage de 64 à 32 équipes par qualification Départementale. Vous ne l'avez pas appliqué. (Sans doute pour justifier l'investissement sur un boulodrome).

Nous avons laissé à 64 équipes pour répondre au vœu des joueurs (baisse de fréquentation et certains qualificatifs étaient trop courts (Des équipes qualifiées dès la sortie de poule). Je pense que nous avons répondu à votre souhait.

Vous avez remis à l'ordre du jour cette décision, à quoi ont servi les quelques 40000 euros d'investissement sur le boulodrome !

Déjà je ne comprends pas votre question par rapport au nombre d'équipes qualifiées. Vous avez le talent pour avancer des chiffres qui sont complètement erronés. Les travaux de départ ont été comptabilisés sur les différents bilans comptables qui ont été proposés et qui ont été approuvés par les vérificateurs aux comptes et par l'assemblée générale de MAZAMET en 2016. Mr le trésorier vous rappellera le coût exact de l'investissement.

Question 8 :

Au boulodrome de Labruguière où le comité a investi financièrement, pour quelle raison les non habitants de la commune (licenciés du comité) paient une carte le double.

Cette décision est un souhait de la municipalité qui a voulu honorer ses administrés. Ils ont une réduction de 50 pourcent par rapport aux joueurs extérieurs de la commune. Ceci est le cas dans beaucoup d'autres boulodromes.

Mr le président de la pétanque Club Salvageois et président du groupement des sociétés de la ville de CASTRES, j'espère que nous avons répondu à toutes vos interrogations car votre obstination sur le Boulodrome départemental est inquiétante et douteuse. Le comité départemental essaye de faire avancer notre sport. Ce n'est pas en cherchant des poils sur les œufs que nous ferons avancer les choses. Au comité départemental, il y a des délégués qui s'investissent et qui n'ont pas peur de prendre des décisions, les sociétés nous ont confié cette tâche et nous font confiance et nous ne sommes pas là pour faire un pas en avant et trois en arrière.

DIPLOMES D'HONNEUR 2017

- ❖ Thierry SKENDER (G.R St Sulpice)
- ❖ Alain ROUQUET (La Boule d'Arcachon)
- ❖ Vincent CABOT (Pétanque Trébassole)
- ❖ André RICARD (Pétanque Roquecourbaine)
- ❖ Jacques SZEWE (Pétanque Roquecourbaine)
- ❖ Stéphane ESTIVAL (Pétanque Puylaurentaise)
- ❖ Jean-Marie MACOUIN (La Madeleine ALBI)
 - ❖ Christian BONNOT (La Madeleine)
 - ❖ Jean-Marc MURILLO (La Madeleine)
- ❖ David DOVALE (Joyeuse Pétanque Soualaise)
- ❖ Yvette DOVALE (Joyeuse Pétanque Soualaise)
 - ❖ La Pétanque Carmausine
 - ❖ National Grand Carmausin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30.

Un apéritif et un repas ont clôturé la soirée.

